

Périphérie...

Retrouvez dans
le prochain numéro



SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES En quittant son poste de directeur technique du Costic, Christian Feldmann nous livre ses réflexions sur les évolutions technologiques de demain.

À la recherche des solutions hybrides

→ «La conception thermique des bâtiments doit associer l'architecte et l'ingénieur et ce dès l'esquisse du projet», telle est la conviction de Christian Feldmann qui, après 20 années passées au Costic (*), vient de prendre sa retraite. Auparavant directeur technique du centre, cet ingénieur a participé dès les années 60 à des travaux sur les serres solaires. Il était alors chargé d'étude dans un Centre technique du ministère de l'Agriculture. Cette expérience sera mise à profit plus tard, au sein du Centre scientifique et technique du bâtiment (Cstb), pour servir notamment à l'élaboration de la réglementation thermique de 1988. En 1989, c'est l'arrivée au Costic. «Dans ce nouveau cadre de travail, j'ai eu la possibilité de m'intéresser à une grande variété de sujets, depuis le conduit de fumée jusqu'à la pile à combustible», déclare Christian Feldmann. «De plus, j'y ai découvert une dimension nouvelle, celle du monde des professionnels du bâtiment en particulier grâce à l'Union climatique de France».

Un engagement personnel

Les travaux sur la normalisation européenne constituent un autre volet de l'activité de Christian Feldmann. Il avoue même que ceux-ci ont constitué pour lui un véritable engagement personnel. Raison pour laquelle, il vient de se voir décerner par la Fédération française du bâtiment le prix de la normalisation, le 15 janvier dernier, en récompense du travail accompli. Mais l'intéressé indique ne pas vouloir s'arrêter en si bon chemin et entend continuer sa démarche dans le cadre d'une retraite «active».

Dans un autre registre, celui de la technologie, les travaux menés par le Costic amènent Christian Feldmann à se montrer confiant

→ dans l'avenir. En effet, selon lui, «s'il faudra toujours de l'énergie pour faire voler un avion ou faire avancer une voiture, les progrès accomplis dans le domaine de l'isolation thermique montrent que l'on sera capable de réaliser des bâtiments qui ne consommeront pas ou très peu d'énergie».

Mais encore faut-il faire la distinction entre la construction neuve et la rénovation de l'existant. Dans le neuf, Christian Feldmann estime «qu'il faudra raison garder avec la climatisation artificielle. La maîtrise des apports solaires et des charges internes ainsi que le recours judicieux à l'inertie de la structure devraient favoriser le recours à des procédés de climatisation «douce». Des pistes sont à explorer : plafond rafraîchissant ou poutre froide, rafraîchissement nocturne, ventilation naturelle ou ventilation mixte...

Pour l'ingénieur du Costic, c'est en associant la performance des bâtiments à celle des groupes froid, que l'on aboutira aux meilleures solutions énergétiques. «L'avenir sera certainement aux systèmes hybrides», estime Christian Feldmann.

Dans le logement, la diminution sensible des besoins de chauffage devrait favoriser le vecteur air. Conséquence : les «systèmes multifonctions», particulièrement bien adaptés aux maisons passives, pourraient se développer. «À condition de maîtriser suffisamment l'isolation et l'étanchéité de l'enveloppe», prévient Christian Feldmann. F. S.

(*) Centre d'études et de formation pour le génie climatique et l'équipement technique du bâtiment.



MÉMO

→ À l'avenir, les installateurs auront la responsabilité de garantir les résultats, à commencer par le maintien en température des locaux.

→ Enquête

Fluides frigorigènes

Comment se préparer à l'attestation d'aptitude et respecter la réglementation ?

Un tour d'horizon des organismes formateurs et évaluateurs, dans toute la France.

→ Dossier

Détente directe

La haute température.

Quels débouchés pour ces nouveaux équipements, dans le neuf et la rénovation ? Les solutions technologiques développées par les industriels.

→ Pratique

Panel produits

Ventilo-convecteurs.

Les terminaux à faible consommation énergétique pour le tertiaire.

